

LICENCE MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAINEMENT SPORTIF (MENTION NATIONALE)

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Analyse des différentes dimensions d'une situation relative à la performance sportive d'une personne ou d'un groupe
- Élaboration et planification de programmes visant la performance d'une personne ou d'un groupe
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Entraînement en vue d'une performance en compétition
- Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Compétences spécifiques

Analyse d'une situation relative aux différentes dimensions de la performance sportive d'une personne ou d'un groupe :

- Analyser, diagnostiquer et modéliser l'activité d'un pratiquant ou d'un groupe, en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires et des modèles systémiques des facteurs de la performance concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S).
- Mobiliser une culture technique, tactique, stratégique approfondie de plusieurs AP/S et une expertise dans une activité sportive pour contextualiser un projet de performance.
- Formaliser un diagnostic d'activité au regard de l'environnement institutionnel et sportif d'un groupe ou d'une personne
- Assurer le suivi de l'évolution des performances en utilisant des outils et techniques d'analyse dédiés (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).

- Rendre compte auprès des pratiquants et/ou de leurs proches, et/ou des autres intervenants, de leur performance et de leurs capacités d'évolution.

Élaboration et planification de programmes, visant la performance d'une personne ou d'un groupe :

- Concevoir des éléments de planification et de programmation en vue de la performance.
- Choisir et mettre en œuvre les techniques adéquates à l'amélioration de la performance visée.
- Concevoir des séances ainsi que des cycles d'entraînement et les adapter aux objectifs poursuivis et aux évolutions des pratiquants.
- Prévoir et problématiser ses interventions pédagogiques en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires relatifs aux activités physiques et/ou sportives (AP/S) à la motricité spécifique, ainsi qu'à l'environnement matériel, institutionnel, social et humain du système sportif.

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public :

- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive.
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants.
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants.

Entraînement en vue d'une performance en compétition en mobilisant son expertise dans une ou plusieurs spécialités sportives :

- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et réguler un programme d'entraînement et une planification en fonction de l'évolution de la discipline sportive.
- Entraîner un groupe de sportifs pour optimiser la performance.
- Animer une équipe d'intervenants dans le cadre du projet sportif.
- Encadrer un groupe de sportif en compétition en toute sécurité.

Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques :

- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et réguler un programme de préparation physique général pour tout public.
- Préparer physiquement les sportifs dans une ou plusieurs spécialités sportives.
- Former chacun à l'autonomie pour développer sa condition physique en toute sécurité.

Sécurité, sauvetage en milieu aquatique :

- Concevoir, organiser, gérer la surveillance et la sécurité d'un lieu de pratique des activités aquatiques qu'il soit artificiel (centre nautique) ou naturel, d'accès gratuit ou payant.
- Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d'accident.
- Gérer un poste de secours et s'intégrer dans un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.
- Assurer l'hygiène de l'eau et de l'air y compris en gérant les matériels spécifiques correspondant.
- Assurer l'accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de l'animation et de la surveillance des lieux de pratique.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Si le bloc "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" est également validé il donne accès à l'exercice de maître-nageur sauveteur.